

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01230
Numéro SIREN : 881 646 004
Nom ou dénomination : 108 MILLIARDS

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2021 sous le numéro de dépôt 24721

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

 DGFIP N° 2033 A-SD 2021
 Formulaire obligatoire (article 302 septies
 A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise 108 Milliards				Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise 86 Rue Molière				94200 IVRY-SUR-SEINE				
SIRET 88164600400013								
Durée de l'exercice en nombre de mois * 11				Durée de l'exercice précédent * _____				
				Exercice N clos le 31/12/2020				
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	012				
		Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *		028	833	030	245	588	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	833	048	245	588	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066				
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	070				
		Autres* (3)	072	865	074		865	
	Valeurs mobilières de placement		080	082				
	Disponibilités		084	1 612	086		1 612	
	Charges constatées d'avance*		092	094				
Total II		096	2 476	098		2 476		
Total général (I + II)				110	3 309	112	245	3 064
PASSIF						Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000		
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132				
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		-309		
	Provisions réglementées			140				
Total I			142		691			
Provisions pour risques et charges			Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		1 559		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . . 169 814)			172		814		
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176		2 373			
Total général (I + II + III)				180		3 064		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	832	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 108 Milliards		Néant <input type="checkbox"/> *	
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le 31/12/2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210
	Production vendue { biens services * }		dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214
				217	218
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			11 130	218
	Production immobilisée*				222
	Subventions d'exploitation reçues				224
	Autres produits				226
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					230
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				232
	Variation de stocks (marchandises)*				234
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				236
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				238
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				240
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				242
	Rémunérations du personnel*				244
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				245
	Dotations aux amortissements*				252
	Dotations aux provisions				254
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				256
Total des charges d'exploitation (II)					262
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					264
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)	270
				Produits exceptionnels (IV)	283
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347	294
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348	290
Impôt sur les bénéfices* (VII)					300
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)					306
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	310
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	314
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324	-458
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248			330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)				251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU -TE (44. octies et octies A) 987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44. quindécies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Investissements outre-mer 344			
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
	BUD (44 sexdecies) 992				
	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641			
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
Déficits antérieurs reportables : *					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
		410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		833	474		476		833		
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		833	494		496		833		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		245	564		566		245		
TOTAL		570		572		245	574		576		245		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *		Long terme						
①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 108 Milliards

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	767
Total des déficits restant à reporter		870	767

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	3 500
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	1 440
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

108 Millions

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 86 Rue Molière
94200 IVRY SUR SEINE
881 646 004 R.C.S. de CRETEIL

**Assemblée générale ordinaire du 08/06/2021
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020**

PROJET DE RÉSOLUTION

L'exercice écoulé fait ressortir une perte de 308,92 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Report à nouveau pour 308,92 €

Total égal à la perte de l'exercice de 308,92 €

RÉSOLUTION VOTÉE

L'associée unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Report à nouveau pour 308,92 €

Total égal à la perte de l'exercice de 308,92 €

Pour copie certifiée conforme.

La Présidente

